

Avis de constitution

SOCIETE « ANDROLEX COTE D'IVOIRE SARL »

Siège ABIDJAN - YOPOUGON, TOIT ROUGE  
(SAPEURS-POMPIERS), LOT 4513, ILOT 452, Lot 4513, Ilot  
452

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 15/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANDROLEX COTE D'IVOIRE SARL »

Objet : TRANSPORT PUBLIC ET PRIVE ; AGRO-PASTORAL ;  
ACHAT DE PRODUITS AGRICOLES ; BTP.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN - YOPOUGON, TOIT ROUGE

(SAPEURS-POMPIERS), LOT 4513, ILOT 452, Lot 4513, Ilot 452

Dirigeant(s) M AGOU N'GUESSAN FERNAND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06120 du 23/06/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°37253/GTCA/RC/2025 du 23/06/2025

